

Projet Personnel de Direction

MES GRANDES INTENTIONS ÉDUCATIVES :

Le respect de la différence de genre, d'origine, de culture, de croyance, et la valorisation de cette différence. En effet, je pense que c'est la différence qui fait la richesse et un enfant qui n'aura pas été confronté à cette différence sera en difficulté ensuite. Cette différence, nous la rencontrons partout, dans la rue, à l'école, au club de sports, dans les transports en commun, mais combien d'entre-nous vont réellement voir ce qu'il y a derrière. Je souhaite, au travers de séjours, de journées en centre de loisirs, permettre aux enfants, comme aux adultes, de ne plus voir ces différences qui classifient les personnes, mais de comprendre qu'une personne, au-delà de l'image quelle renvoie au premier abord, peut-être réellement proche de nous, de nos valeurs, de nos idéaux.

L'éducation à l'environnement et la pratique d'une citoyenneté active au quotidien. J'entends par éducation à l'environnement, non pas les discours moralisateur que l'on peut entendre dans les médias mais une prise en compte de son environnement dans la globalité. Je soutiens les principes fondamentaux du développement durable qui sont :

- la **solidarité** locale, nationale, internationale, et avec les générations futures,
- la **responsabilité**, de cohérence des comportements,
- la **diversité culturelle**,
- la **participation** active de chacun à l'engagement citoyen de tous,
- l'application du **principe de précaution**.

Je souhaite mettre en application ces principes dans la microsociété qu'est un ACM. Cela demande une remise en question de son propre fonctionnement et un investissement de tous.

L'investissement des enfants et des jeunes dans la conception de leurs loisirs, que les enfants et les jeunes ne soit plus seulement acteurs de leur temps de loisirs mais aussi auteurs. Pour cela, je souhaite que tous les adultes soit prêt à se remettre en question sur leur pratiques, sur leur comportements. C'est de cette façon que les ACM seront

des laboratoires de l'autonomie pour les enfants et les jeunes et que nous ferons de ces enfants et de ces jeunes, des citoyens à part entière.

Le respect du rythme des enfants ou des adolescents. Un enfant ou un adolescent n'est pas un pion que l'on place là où on le souhaite, ce n'est pas un objet qui doit être réveillé quand on le veut, qui doit se reposer quand les adultes l'on décidé. Un enfant ou un adolescent c'est une personne à part entière et tout comme les adultes, chacun a un rythme de vie particulier. Pour qu'un enfant ou un adolescent puisse évoluer dans un environnement sécurisé il faut respecter ces rythmes. Dans chaque ACM il y a un cadre, il y a des horaires, mais comme dans la société en général. Je ne souhaite pas faire sauter tout ces cadres mais laisser au public la possibilité d'adapter le cadre à leur rythme et non pas le contraire.

La laïcité, que je définirais comme le respect de l'ensemble des libertés de chacun avec celles des autres, dans un principe d'égalité. Ceci étant dit, je considère qu'un des rôles des ACM est de protéger les personnes de toutes formes de prosélytisme. En tant qu'adulte ayant autorité, nous nous devons donc de rester neutres et de ne pas faire de distinctions entre les personnes sous couvert de croyances diverses et variées.